

Le 13 mars 2015



Objet: Demande de 2 semaines pour le congé du printemps

À Mme Andrea Harris, Présidente de l'APÉ d'Océane, à M. Roger Hébert, Président du C.A. du CSF, à M. Bertrand Dupain, Directeur général du CSF et à Mme Sylvie Liechtele, Présidente du SEPF,

La problématique du processus de décision au sujet de la/les semaines de relâche à l'école Océane persiste depuis maintenant plusieurs années. Les enseignants se sont réunis afin de vous faire part de notre position et notre réflexion entourant les congés du printemps.

En premier lieu, nous avons de la difficulté à comprendre pourquoi dans ce cas particulier, la structure hiérarchique du CSF n'est pas respectée. Les administrateurs, le syndicat et presque toutes les écoles affiliées au CSF ont deux semaines de congé. Comme dans la plupart des organisations, lorsque les superviseurs sont absents, l'entreprise ferme souvent ses portes pour des questions de sécurité et par absence de communication. Également, lorsque seulement deux écoles se retrouvent avec une décision différente de l'ensemble des écoles du CSF, il nous semble que le pouvoir administratif devrait entrer en jeu. Finalement, il est de plus en plus difficile de sentir un sentiment d'appartenance au CSF lorsque vous appuyez l'assimilation au conseil scolaire de notre région pour une telle décision.

En effet, le calendrier a été décidé en fonction du conseil scolaire de notre région, cependant, moins de 5% des familles ont des enfants partagés entre les deux Conseils Scolaires. Les écoles primaires et secondaires en immersion et anglophones de Nanaimo ont seulement une semaine puisque les membres CUPE ne seraient pas payés s'ils avaient deux semaines. Cette problématique locale ne nous concerne pas car les membres CUPE du CSF ont la possibilité de travailler les minutes supplémentaires et être payés pour la semaine supplémentaire et surtout, nous ne faisons pas parti de ce conseil scolaire 68.

De plus, à chaque année, les réunions de l'APÉ se rallongent, se multiplient à cause des nombreuses problématiques causées par le processus de décision. Encore cette année, le vote n'est pas représentatif. Le premier vote a été mal adressé, certains membres du personnel n'ont pas voté. Après le 2^e vote, seulement 71 personnes avaient voté. Ce résultat représente seulement 41,5 % de participation. De plus, les parents présents aux réunions sont presque toujours les mêmes, donc les opinions ne diffèrent pas et il existe encore des conflits entre ces derniers. Nous questionnons également à savoir pourquoi ce sont des parents bénévoles qui prennent ce genre de décision et que l'on donne tout ce pouvoir à un seul groupe dans la communauté-école. Si nous voulons nous démarquer, ce n'est pas en suivant le conseil scolaire de notre région que nous le ferons. L'Association des Francophones de Nanaimo serait sûrement prête à organiser des activités en conséquence, s'ils savaient qu'il y a toujours deux semaines de relâche à chaque année, au même moment. Ceci serait une très belle affiliation pour la francophonie de notre région.

L'enseignement nous amène à travailler avec des êtres humains, des enfants, qui apprennent une 2^e ou une 3^e langue. Ceci est un défi supplémentaire pour plusieurs enfants. Et, enseigner dans ce contexte l'est aussi! Nous avons appris et nous nous efforçons de suivre la règle des douze jours ouvrables pour apprendre une routine ou une stratégie en classe.

Nous sommes convaincus que nos collègues prennent la décision d'avoir deux semaines de congé pour des raisons bien particulières. La théorie des douze jours est belle et bien vraie. Elle l'est sûrement d'autant plus lors des temps de repos. Ci-joint, quelques bienfaits pour les élèves, les parents ainsi que pour les enseignants, d'un temps d'arrêt prolongé de deux semaines :

- Vivre en fonction de la notion du temps, des attentes (réveille-matin, horaire, son de la cloche, temps dans les bus, etc.) apporte des journées plus exigeantes. Tous ont besoin de recueillement, d'introspection et de relaxation pour se rééquilibrer.
- Un repos mental aide à consolider, à faire des connexions entre toutes les informations apprises. On observe au retour de congé, une certaine maturation et du progrès chez la plupart des élèves, à cause de cette pause. Cet arrêt est bénéfique pour l'assimilation.
- Au mois de mars, le changement d'heure se fait sentir dans les classes, dans l'école et aux récréations. Il y a beaucoup plus d'élèves ayant des conflits mineurs à majeurs à cause de cet ajustement et d'une fatigue accumulée depuis les vacances d'hiver. Les spécialistes de notre école ont bien vu la différence avec leurs enfants, et puisque les services du bureau central sont réduits, cela cause encore plus de problématique.
- Faire des activités différentes c'est aussi important. C'est un moment opportun pour faire des activités en famille, pour jouer plus longtemps en plein air, pour faire des activités culturelles, pour jouer à des jeux libres, pour voyager, pour faire partie des camps, etc.
- Un changement, un repos apporte souvent une meilleure communication et une meilleure atmosphère familiale. Dans l'échelle de Maslow, la PSYCHOLOGIE est le premier fondement. La sécurité, l'amour et le sentiment d'appartenance suivent. La famille joue un rôle primordial dans toutes ces étapes de la réalisation de soi.
- Il y aurait moins d'absences avant ou après la semaine de relâche. Certaines familles partent avant ou après le congé afin de pouvoir allonger la semaine qui semble trop courte pour un voyage. Des familles prennent aussi des vacances tout au long de l'année scolaire. Pas facile pour les enseignants et les élèves. Des projets sont à recommencer à cause des absences reliées à ces congés.
- Plusieurs études scientifiques prouvent le besoin psychologique d'avoir une pause de deux semaines. http://www.scienceshumaines.com/les-rythmes-scolaires_fr_26965.html
- Avoir un personnel plus heureux, mieux reposé et motivé.
- Un congé réduit peut affecter le recrutement et la rétention du personnel à l'école Océane.

En conclusion, nous croyons fortement qu'il devrait y avoir une régularité et une homogénéité au sein du CSF et de toutes ses écoles. Nous aimerions demander que les processus de consultation de toutes les écoles passent par le bureau central et ne soit plus la responsabilité de chaque école individuelle. De plus, si une de vos écoles est ouverte, il est primordial que le bureau central soit aussi ouvert. Nous avons besoin de votre appui, de votre intégrité et d'une constance qui reflète notre fierté à travailler pour le CSF, et non pas pour le conseil scolaire de notre région.

Le personnel de l'école Océane

Appui à la lettre pour le congé du printemps
(Personnel travaillant le jeudi et le vendredi)

Noms	Titres	Signatures
Carole Caron	enseignante	Carole Caron
Marie Lavolette	enseignante	Marie Lavolette
Louise-Andrée Suroy	enseignante	LA Suroy
Luce Carrier	enseignante	Luce Carrier
Christie Grant	enseignante	Christie Grant
Donald Lefebvre	enseignant	D. Lefebvre
Josée Bilodeau	aide-pédagogique spé.	Josée Bilodeau
Christiane Phaneuf	enseignante	Christiane Phaneuf
Clare Hélie	secrétaire	Clare Hélie
Maria Stinchcombe	conseillère orthopédagogue	Maria Stinchcombe
Patricia Rivard	enseignante-ortho	Patricia Rivard
Annie Gosselin	aide pédagogique spé.	Annie Gosselin
Lynn Toulouse	aide pédagogique-spéc.	Lynn Toulouse
CAROLINA I. TAR	AP, support bureau	Carolina I. Tar
Yanna Debelic	APS	Yanna Debelic
Julie-Anne Côté	Enseignante	Julie-Anne Côté
Ronée Hébert	APS	Ronée Hébert